

L'ANIMATEUR RANDONNÉE PEDESTRE ET MARCHE NORDIQUE

A- RÔLE DE L'ANIMATEUR :

Sur un plan général, l'animateur est en charge de l'organisation et du bon déroulement de la rando. C'est à lui de « battre la mesure », de rappeler les consignes et de prendre les décisions en fonction de la situation.

MATERIEL à emporter :

Indispensable :

- Carte IGN et tracé de la rando ou topoguide détaillé
- Boussole avec règle millimétrée
- Trousse de premiers secours
- Couverture de survie
- Dossier animateurs : fiches relatives à déclaration accident 35 à 37
- T° portable
- Crayon et papier

Recommandé :

- Fiche de l'itinéraire d'approche à distribuer aux chauffeurs et éventuellement la distance du trajet pour évaluer les frais de covoiturage
- Un GPS
- Sifflet pour le serre-file
- Carnet de Premiers secours (délivré lors du PSC1)
- Photocopie de l'itinéraire rando (pour le serre-file et l'animateur en formation)

Peut être utile :

- Documentation sur les sites et monuments rencontrés
- Podomètre, lampe électrique, ficelle, sacs plastiques

B- CONSIGNES GÉNÉRALES ET DE SÉCURITÉ :

Consignes que l'animateur de la rando doit s'efforcer d'appliquer.

La veille :

- Se renseigner sur la météo, annuler la sortie en cas d'alerte orange ou rouge sur le secteur
- Avoir un circuit de rechange en cas de problème (exemple, un plus court ou dans un autre secteur)

Au point de rendez-vous pour le départ en covoiturage :

- Accueillir les nouveaux participants avec rappel éventuel des équipements nécessaires
- Compter les participants et s'assurer de la répartition dans les voitures
- En cas de circonstances météo exceptionnelles (neige, verglas, tempête...), décider après consultation des participants de l'annulation, du maintien ou du changement de randonnée si cela s'avère nécessaire.

Au point de départ de la randonnée :

- S'assurer que tous les participants sont arrivés
- Présenter succinctement la rando: km, difficultés, pique-nique...
- Rappeler les consignes de sécurité et discipline, notamment s'il y a des nouveaux participants
- Désigner un serre-file ayant un sifflet et une photocopie du parcours

Liste des consignes aux participants :

- On marche sur les trottoirs et accotements de la chaussée s'ils existent. Lorsqu'ils n'existent pas, on marche en principe sur le bord gauche de la chaussée sauf indication contraire de l'animateur
- Pour la traversée de route, on s'arrête et on attend le signal de l'animateur.
- On laisse son sac sur le bord du chemin lorsqu'on s'arrête pour un besoin de « confort »
- On s'assure aux intersections que ceux qui suivent ont bien vu la direction à prendre
- On s'arrête au coup de sifflet
- On ne quitte pas le sentier si la rando traverse un secteur de chasse en forêt
- On ne quitte pas le groupe sans prévenir l'animateur

Pendant la rando :

- Anticiper les problèmes de parcours, de sécurité ...
- Pour la traversée de route ou de passage à niveau sans annonce, si la visibilité est insuffisante, placer 1 ou 2 observateurs pour « protéger » la traversée, qui pourront au besoin stopper les participants si un danger se présente.
- Connaître en permanence sa position sur la carte de manière à pouvoir réagir sur un point particulier, une difficulté, mais aussi pour pouvoir renseigner les secours, le cas échéant.

En fin de rando :

- S'assurer que tous les participants sont arrivés
- Indiquer le montant de la participation aux frais de covoiturage - Voir fiche « Barème de contribution »

C- ROLE DE L'ANIMATEUR PENDANT LA RANDONNEE PEDESTRE :

En complément de la conduite du groupe selon l'itinéraire prévu et l'application des consignes définies ci-dessus, l'animateur a un rôle important pendant la randonnée pour en assurer la réussite.

Pour cela quelques recommandations :

- Contrôler l'allure en fonction de la distance prévue, du terrain, des participants, de la météo
- Provoquer des arrêts, s'ils ne sont pas automatiques, pour les regroupements et arrêts techniques, les pauses, pour l'observation d'un site, pour le pique-nique
- Evaluer les difficultés et savoir s'adapter (exemple : franchir un obstacle, le contourner, faire marche arrière ou raccourcir la rando)
- Savoir faire marche arrière quand il n'a pas repéré le bon chemin
- Observer les participants, certains peuvent être en difficulté et ne pas le dire. Questionner le serre-file placé pour cela, les rassurer au besoin.

Il peut par ailleurs déléguer à des participants des missions ponctuelles : conduire, reconnaître, assurer la sécurité, aider un participant en difficulté, etc.

D- ASSURANCES :

Les différentes assurances qui couvrent nos adhérents et nos activités sont :

- **L'assurance fédérale GRAS SAVOYE**, liée à l'adhésion annuelle pour la responsabilité civile et les accidents aux personnes
En cas d'accident, voir la procédure fiche 35 « que faire en cas d'accident », et les fiches 36 et 37
- **L'assurance auto-mission** couvre tous les déplacements des animateurs dans le cadre de leurs fonctions et intervient en substitution de leur contrat personnel (fiche 38).
En cas de sinistre, remplir un constat amiable en se référant au modèle (fiche 39) et l'adresser rapidement au Président du club qui rédigera un ordre de mission à joindre à la déclaration à GRAS SAVOYE.

TABLE D'EVALUATION :

Distances: à l'échelle 1/25 000 : 4cm = 1 km = 1 000 m

L'appréciation de la distance en doubles pas est établie sur la base de pas doubles aux 100 mètres

Temps: à une allure de 4km/h, 1 000 mètres sont parcourus en 15 minutes

Millimètres	Mètres	Minutes	Doubles pas
40	1000	15'	
20	500	7'30''	
10	250	3'45''	
8	200	3'	
4	100	1'30''	
3	75	1'07''	
2	50	0'45''	
1	25	0'22''	